

ANNEXE A

*Projet de l'OCDE sur la contribution
des établissements d'enseignement supérieur
au développement régional
Rapport d'autoévaluation :
Questions à examiner*

Le présent document propose une trame pour le rapport régional d'autoévaluation et indique à titre d'exemples les questions qui pourraient y être traitées. Il ne s'agit pas d'un questionnaire et le but n'est pas d'apporter une réponse à chaque item. Ce document doit plutôt servir d'aide-mémoire, illustrant l'éventail des thèmes et éléments d'information qui pourraient être couverts.

Chapitre I : Présentation de la région (une dizaine de pages)***La situation géographique***

1. Comment la région se situe-t-elle sur le territoire national du point de vue de l'accessibilité à la capitale du pays et à d'autres grands centres d'activités économiques et culturelles?
2. Où la région se place-t-elle dans la hiérarchie nationale des villes et région? Sa position s'est-elle améliorée ou détériorée au cours des vingt dernières années?
3. Quelles sont les caractéristiques essentielles de l'implantation interne de l'habitat en ce qui concerne : 1) la configuration des centres urbains; 2) l'accessibilité intrarégionale; et 3) les liaisons urbaines/rurales?
4. Où les services d'enseignement supérieur sont-ils assurés en termes d'implantation (situation géographique des campus et activités de formation à distance)?

La situation démographique

5. Quels sont les principaux indicateurs démographiques de la région et comment ont-ils évolué au cours des vingt dernières années? Veuillez préciser les indicateurs suivants :
 - répartition de la population par âge ;
 - émigration et immigration ;
 - santé et conditions de vie ;
 - niveaux de dénuement.
6. Quel est le niveau de scolarisation de la population locale dans l'enseignement supérieur, ventilé par catégorie sociale et par sexe et où les étudiants sont-ils scolarisés (dans la région ou en dehors)?

Le tissu économique et social

7. Quel est le tissu économique et social de la région comparé à la moyenne nationale? Veuillez apporter les précisions suivantes :
 - la structure industrielle par secteur ;
 - l'importance des secteurs à forte intensité de savoir dans l'économie régionale ;
 - les grands secteurs d'exportation ;
 - la structure de l'emploi par catégorie professionnelle (travail manuel, techniciens, emplois de bureau, professions intellectuelles, etc.) ;
 - structure capitaliste des entreprises (part respective des PME et des EMN, par exemple) ;
 - niveau de la R-D publique et privée ;
 - indicateurs d'activité entrepreneuriale (taux de création d'entreprises nouvelles, par exemple).
8. Quelles sont les caractéristiques sociales et culturelles distinctives de la région?
9. Quel est l'impact économique du secteur de l'enseignement supérieur concernant : 1) les effectifs de salariés; et 2) l'effet multiplicateur des établissements d'enseignement supérieur et les dépenses au titre du personnel et des étudiants?
10. Quels sont les principaux indicateurs du marché du travail? Veuillez inclure les indicateurs suivants :
 - le chômage ;
 - les taux d'activité économique ;

- les niveaux de formation de la population y compris la proportion de personnes qui poursuit des études supérieures et la proportion de diplômés à ce niveau ;
 - origine et devenir des diplômés.
11. Quelles ont été les performances de la région par rapport à celles de la nation au cours des vingt dernières années du point de vue des principaux indicateurs suivants : 1) le PIB par habitant; 2) la valeur ajoutée brute par habitant; 3) le chômage; et 4) la part de l'emploi dans les secteurs en expansion?

Structure de gouvernance

12. Quelle est la structure de l'administration centrale, régionale et locale dans la région? Plus précisément, qui est chargé des aspects suivants :
- la dotation en ressources des services publics (la part respective de la fiscalité locale, régionale et nationale) ;
 - le développement économique ;
 - l'enseignement (primaire, secondaire, supérieur, professionnel) ;
 - la santé et les conditions de vie ;
 - les services culturels.
13. Quels sont les pouvoirs de décision des autorités locales et régionales du point de vue du développement économique et social? Veuillez donner les précisions suivantes : 1) acquisition de terrains et d'autres biens; 2) incitations financières en faveur des entreprises; et 3) offre d'enseignement professionnel.
14. Quelle influence, si tant est qu'elle existe, les autorités locales et régionales exercent-elles sur l'offre d'enseignement supérieur ainsi que sur la recherche et le développement?
15. Quelle influence, si tant est qu'elle existe, les autorités locales et régionales exercent-elles sur la politique nationale en matière d'enseignement et de recherche dans le supérieur?
16. Quels sont du point de vue de la politique nationale de développement territorial les principaux facteurs qui influent sur la région et quel rôle l'enseignement supérieur joue-t-il dans cette évolution?

Chapitre II : Caractéristiques du système d'enseignement supérieur (une dizaine de pages)

Présentation du système d'enseignement supérieur

1. Quelles sont les caractéristiques primordiales du système national d'enseignement supérieur? Veuillez apporter les précisions suivantes :
 - quelle est la taille globale du système d'enseignement supérieur (effectif d'étudiants, taux de scolarisation)? Quelle a été l'évolution de la taille globale du système au cours des dix dernières années et dans quels secteurs du système le développement s'est-il éventuellement concentré?
 - quelle analyse de données a été effectuée à l'échelle nationale pour déterminer la demande et l'offre de différents types de « produits » de l'enseignement supérieur?
 - décrire la gouvernance de base et le cadre réglementaire mis en place pour le système d'enseignement supérieur (autrement dit, le mécanisme de financement et l'autonomie des établissements) y compris les principaux textes de loi qui s'y appliquent.
 - présenter avec concision les principales administrations nationales chargées de l'élaboration de la politique de l'enseignement supérieur, du financement du système, et de l'assurance qualité dans ce domaine, et leurs mandats respectifs. Indiquez comment les politiques nationales de l'enseignement supérieur sont définies.
 - Comment se caractérisent les relations entre établissements – coopération, concurrence, logique de marché?
2. Dans quelle mesure un dialogue est-il instauré entre les ministères chargés du développement territorial, de la science et de la technologie et ceux qui œuvrent pour l'enseignement supérieur? Quels mécanismes permettent de coordonner et d'harmoniser les politiques et les mesures adoptées par les différents ministères?

La dimension régionale « au-dedans » de la politique nationale de l'enseignement supérieur

3. Dans quelle mesure la politique nationale de l'enseignement supérieur a-t-elle une dimension régionale? En répondant à cette question, il est possible de tenir compte des aspects suivants :
 - Les considérations (économiques, sociales, culturelles) liées au développement régional ont-elles joué un rôle primordial lorsqu'il s'est agi de décider où implanter et construire de nouveaux établissements?

- Les dispositifs de financement ont-ils été modifiés de façon à récompenser les établissements pour leur engagement régional ou pour que cet engagement soit possible?
 - L'engagement régional est-il expressément exigé des établissements par les pouvoirs publics?
 - Quelles mesures ont été prises par les divers acteurs du secteur public (administration centrale dans les différents domaines d'intervention, autorités régionales, par exemple) pour inciter les établissements d'enseignement supérieur à jouer un rôle à l'échelle régionale et pour stimuler leur collaboration avec les entreprises, l'administration publique et la société civile?
4. Dans quelle mesure ces considérations ont un impact qui diffère selon le type d'établissement d'enseignement supérieur? (Autrement dit selon qu'il s'agit d'universités ou d'établissements non universitaires.)
 5. L'accent mis sur le rôle des établissements d'enseignement supérieur à l'échelle régionale implique-t-il des tensions? Existe-t-il par exemple un conflit entre l'engagement à l'échelle régionale et la quête de qualité et de compétitivité internationales dans l'enseignement supérieur? Dans l'affirmative, comment ces tensions sont-elles surmontées?

Système d'enseignement supérieur et gouvernance à l'échelle régionale

6. Présenter les caractéristiques de base des établissements d'enseignement supérieur de la région : universités, établissements non universitaires.
 - Quels liens traditionnels existe-t-il entre l'établissement et la région et comment ces liens ont-ils évolué? Quelle évolution l'établissement a-t-il connu au cours des dix dernières années en ce qui concerne : 1) les effectifs de personnel et d'étudiants ; 2) la composition du corps enseignant ; 3) la place de l'établissement dans les systèmes d'enseignement supérieur régional et national ; 4) la place respective des missions d'enseignement et de recherche ; et 5) l'objectif territorial.
7. Dans quelle mesure le financement et la gestion des établissements d'enseignement supérieur sont-ils assurés à l'échelle régionale?
8. Des organisations régionales ont-elles des responsabilités stratégiques en ce qui concerne le financement et la gestion des établissements d'enseignement supérieur?

Chapitre III : Contribution de la recherche à l'innovation régionale (une quinzaine de pages)

Satisfaire aux besoins et aux exigences des régions

1. La politique des établissements d'enseignement supérieur en matière de recherche a-t-elle une dimension régionale?
 - Dans quelle mesure les établissements mettent-ils à profit les caractéristiques de la région pour définir une activité de recherche?
 - Quels autres partenaires régionaux sont associés à cet exercice? Comment ces liens en matière de recherche sont-ils établis?
 - Les organismes de transfert de technologies jouent-ils un rôle à l'échelle régionale aussi bien qu'internationale et nationale?
2. Quelles dispositions sont prises pour répondre aux besoins et aux exigences spécifiques des régions, notamment des PME, en matière de technologie et d'innovation? Ces dispositions sont-elles prises en collaboration avec d'autres acteurs régionaux dans ces domaines, en particulier les laboratoires publics et les instituts de recherche? Quels liens existe-t-il entre les acteurs, autres que les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises, qui sont ainsi spécialisés en innovation et en technologie dans la région?
3. Quels mécanismes permettent de récompenser et de reconnaître la recherche menée dans la région (autrement dit, l'application des savoirs existants à la communauté locale/régionale par opposition à la création de connaissances « fondamentales » à l'intention de la communauté universitaire nationale/internationale) qui de tout temps a été exclue des dispositifs d'examens par les pairs tels que les revues académiques?

Conditions cadres pour promouvoir la recherche et l'innovation

4. Le cadre juridique national (droit de propriété intellectuelle, par exemple) facilite-t-il le rôle des établissements d'enseignement supérieur dans la recherche et l'innovation (y compris les partenariats de recherche et d'innovation avec l'industrie)? Quels éléments sont susceptibles de favoriser ou d'entraver les relations entre les établissements et le secteur industriel, d'un côté comme de l'autre?
5. Indiquer comment les établissements d'enseignement supérieur aident à stimuler l'innovation et le transfert de connaissances entre les chercheurs et le secteur industriel (aussi bien les entreprises relativement grandes que les petites et moyennes entreprises). Existe-t-il des mesures nationales ou régionales pour encourager les établissements d'enseignement supérieur à jouer ce rôle?

6. Des politiques ou des programmes de financement ont-ils pour objet d'encourager la recherche en coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et le secteur industriel ou les échanges de personnel de recherche entre les deux?

Interfaces facilitant l'utilisation du transfert de connaissances

7. Quels mécanismes ont été mis en place pour commercialiser les travaux de recherche du secteur de l'enseignement supérieur et pour promouvoir les transferts de technologie entre les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs régionaux? Veuillez traiter les points suivants :
- contrats de recherche, collaboration et conseils ;
 - transactions en propriété intellectuelle ;
 - développement des activités secondaires, des incubateurs, des parcs scientifiques et pôles de compétitivité ;
 - l'enseignement/la formation et la mobilité de la main-d'œuvre.
8. Comment les établissements d'enseignement supérieur et autres acteurs régionaux ont-ils favorisé les mécanismes décrits ci-dessus?
- Quels sont les rôles respectifs de l'administration centrale, des autorités régionales, des établissements d'enseignement supérieur, des instituts régionaux de recherche et des entreprises dans la création de ces mécanismes?
 - Des mécanismes spécifiques ont-ils été créés dans les établissements d'enseignement supérieur ou entre eux?
9. Existe-t-il dans la région des structures qui permettent aux établissements d'enseignement supérieur de diffuser plus largement leurs projets en matière d'innovation et de R-D au-delà de leurs partenaires industriels contractuels (par exemple expositions, concours, expérimentations à intervalles réguliers, médias, accès régional à des pages sur Internet, etc.)?

Conclusions

Collaboration entre les acteurs régionaux en ce qui concerne la *contribution de la recherche à l'innovation régionale* : 1) entre les universités de la région; 2) avec les établissements d'enseignement supérieur non universitaires; et 3) avec d'autres acteurs régionaux (les entreprises, l'administration locale, les laboratoires et instituts de recherche, par exemple).

Contribution de la recherche à l'innovation régionale dans la région : atouts, points faibles, possibilités et risques.

Chapitre IV : Contribution des activités d'enseignement et d'apprentissage au marché du travail et à la formation de capital humain (une quinzaine de pages)

Localisation du processus d'apprentissage

1. Comment les établissements d'enseignement supérieur tirent-ils parti des caractéristiques propres d'une région pour faciliter l'apprentissage et l'enseignement?
 - Existe-t-il des formations qui répondent aux besoins de la région?
 - De quelle façon les programmes de formation sont-ils liés à un exercice de réflexion dont le but est de trouver des solutions créatives à des problèmes régionaux à moyen et long terme au lieu de simplement répondre aux besoins à court terme de formation des étudiants afin de combler le déficit existant de personnel qualifié?
 - Les établissements d'enseignement supérieur proposent-ils des programmes de formation qui renforcent l'esprit d'entreprise des étudiants et permettent à ces derniers d'acquérir les compétences nécessaires pour créer des entités et des projets permettant de tirer parti des problèmes et des possibilités de la région?
2. Quel rôle les services de l'emploi jouent-ils dans la localisation des activités de formation?
3. Comment les étudiants sont-ils intégrés dans la région, du point de vue des stages professionnels, de l'hébergement, du bénévolat?
4. Quels mécanismes existent pour suivre/reconnaître les activités éducatives hors programme scolaire?
5. Dans quelle mesure les formations postlicence – qui peuvent être un outil efficace de transfert de technologie à la région et un moyen de fidéliser les diplômés hautement qualifiés dans l'économie régionale – sont-elles conçues pour répondre aux besoins régionaux (exemple : les formations doctorales à caractère industriel au Danemark; les *Teaching Company Schemes* au Royaume-Uni; les professeurs extérieurs vacataires issus des entreprises locales etc.)?
6. Les établissements d'enseignement supérieur de la région facilitent-ils le travail des associations bénévoles et la mise en commun des savoirs et savoir-faire régionaux au service des grandes priorités stratégiques de la région?

Le recrutement des étudiants et l'emploi régional

7. Quelles politiques les établissements d'enseignement supérieur adoptent-ils en matière de recrutement régional? Quels mécanismes sont en place pour accroître ce recrutement? Existe-t-il entre ces établissements des partenariats ou des systèmes de quotas afin de gérer le recrutement à l'échelle régionale?

8. Dans quelle mesure les établissements considèrent-ils qu'ils font partie d'une chaîne régionale d'offres d'activités éducatives?
9. Quel mécanisme permet de créer des passerelles entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises, en particulier les PME, de la région?
10. Dans quelle mesure des informations sur le marché du travail sont-elles recueillies pour suivre le parcours des diplômés dans la vie active? D'autres acteurs régionaux participent-ils à cet exercice?
11. Des projets ou des pratiques ont-ils spécifiquement pour but de favoriser l'esprit d'entreprise chez les diplômés (le projet de Cambridge-MIT au Royaume-Uni par exemple) dans le but de retenir les diplômés dans la région et d'y faire revenir d'anciens étudiants?

Favoriser la formation tout au long de la vie, le perfectionnement et la formation professionnelle continue

12. Comment les activités continues de formation et de perfectionnement professionnel sont-elles organisées? (formation de culture générale pour les adultes; perfectionnement professionnel continu à la carte et spécialisé, par exemple).
13. Des entreprises extérieures ou indépendantes (des écoles de gestion distinctes et gérées de façon indépendante par exemple) ont-elles été créées au sein des établissements d'enseignement supérieur pour fournir à la région des services de formation professionnalisés?
14. Ces services sont-ils assurés en collaboration avec d'autres acteurs régionaux?
15. Quels partenaires régionaux s'emploient à répondre aux besoins de formation de la région?
16. Quels mécanismes permettent d'élargir l'accès au supérieur des personnes qui dans la région ont depuis toujours été sous-représentées à ce niveau d'enseignement? (les personnes appartenant à des minorités ethniques, les adultes en reprise d'études, les personnes handicapées, par exemple).

Les nouveaux types de services éducatifs

17. Quels mécanismes favorisent la flexibilité des services éducatifs tels que les campus délocalisés, les réseaux d'homologation, les formations en ligne et les centres d'ouverture?
18. Comment les établissements d'enseignement supérieur préservent-ils leur cohérence face à cette offre pluriterritoriale de services éducatifs?

19. Les établissements régionaux mettent-ils à profit les nouvelles formes de prestation de services éducatifs basées sur l'utilisation des TIC pour accroître les possibilités de formation d'un plus grand nombre?
20. Des tensions existent-elles entre les types de services éducatifs en présence et virtuels?

Renforcer le système régional de formation

21. Dans quelle mesure existe-t-il une vision cohérente du système éducatif à l'échelle régionale? Les établissements d'enseignement supérieur reconnaissent-ils la nécessité de développer la formation à l'échelle régionale?
22. À quelle analyse de données a-t-on procédé pour déterminer la demande et l'offre des différents types de produits d'enseignement supérieur au sein de la région?
23. Des procédures sont-elles en place à l'appui de la collaboration régionale entre les établissements d'enseignement supérieur à cet égard?
 - Existe-t-il un système de transfert de points capitalisables (« crédits ») entre les établissements d'enseignement et quels liens existe-t-il entre le secteur de l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire?
24. Quelles mesures ont pour objet de favoriser la parité homme-femme dans la scolarisation dans le supérieur dans la région?

Conclusions

Collaboration des acteurs régionaux en ce qui concerne la contribution des activités d'enseignement et d'apprentissage au marché du travail et à la formation de personnel qualifié : 1) entre les universités de la région; 2) avec les établissements d'enseignement supérieur non universitaires; et 3) avec d'autres acteurs régionaux (les entreprises, l'administration locale, les prestataires de services de formation, par exemple).

Contribution des activités d'enseignement et d'apprentissage au marché du travail et à la formation de personnel qualifié dans la région : atouts, insuffisances, possibilités et risques.

Chapitre V : Contribution au développement social, culturel et environnemental (une dizaine de pages)

Développement social

1. Les établissements d'enseignement supérieur fournissent-ils des possibilités d'accès à des services de proximité et l'aide de spécialistes dans

les domaines suivants : santé et soins médicaux, protection sociale, échange culturel, soutien des autochtones, religion ?

2. Les établissements d'enseignement supérieur instaurent-ils des partenariats avec la communauté locale pour fournir les services sociaux ?

Développement culturel

3. Les établissements d'enseignement supérieur assurent-ils aux divers groupes culturels un soutien sous la forme d'équipements, de compétences et de programmes de formation ?
4. Les établissements d'enseignement supérieur encouragent-ils le développement des activités sportives ?
5. Les établissements d'enseignement supérieurs favorisent-ils les activités artistiques via leurs infrastructures, programmes et services ?
6. Les établissements d'enseignement supérieur ont-ils créé des mécanismes grâce auxquels ils peuvent gérer en commun leurs parcs d'équipements culturels et les commercialiser auprès de la communauté régionale ?

Viabilité environnementale

7. Les campus des établissements d'enseignement supérieur sont-ils une démonstration des meilleures pratiques pour traiter les problèmes environnementaux qui préoccupent la communauté régionale ?
8. Des projets sont-ils entrepris conjointement par l'université, la communauté régionale et d'autres acteurs pour démontrer les possibilités de viabilité environnementale pour la région ?

Conclusions

Collaboration entre les acteurs régionaux en ce qui concerne le développement social, culturel et environnemental : 1) entre les universités de la région; 2) avec les établissements d'enseignement supérieur non universitaires; et 3) avec d'autres acteurs régionaux (les entreprises, les administrations locales, les partenaires sociaux, par exemple).

Le développement social, culturel et environnemental dans la région : atouts, insuffisances, possibilités et risques.

Chapitre VI : Renforcement des capacités au service de la coopération à l'échelle régionale (une quinzaine de pages)

Mécanismes destinés à favoriser la participation des régions – des établissements d'enseignement supérieur

1. Quels mécanismes formels et informels permettent de repérer les besoins des régions? L'élément qui joue un rôle catalyseur à l'échelle régionale se trouve-t-il à l'intérieur des établissements ou à l'extérieur?
 - Les parties prenantes à l'engagement sont-elles liées par une procédure en bonne et due forme, telle qu'un accord écrit?
2. Les autorités centrales et/régionales ont-elles procédé à un relevé des ressources dont la région dispose en matière de connaissances, à savoir :
 - 1) les compétences, les qualifications et l'expérience des membres de la population régionale;
 - 2) les lieux et espaces de recherche;
 - 3) l'accessibilité des infrastructures de recherche et de formation pour ceux qui lancent des projets novateurs de création et de diffusion du savoir?
3. Le rôle des établissements d'enseignement supérieur constitue-t-il un élément essentiel du plan stratégique de la région?
4. Quelles ressources sont mises à la disposition des établissements d'enseignement supérieur, entre autres organismes, par les autorités publiques, pour soutenir leur engagement à l'échelle régionale? Comment ces ressources sont-elles réparties? Quelles incitations et aides sont fournies pour étayer l'engagement des établissements d'enseignement supérieur à l'échelle régionale?
5. Quelles procédures permettent de passer en revue à intervalles réguliers les arrangements actuellement conclus en matière d'engagement entre les établissements d'enseignement supérieur et la région afin que la relation intègre un élément d'amélioration permanent?
 - Comment les autorités centrales et/ou régionales évaluent-elles le succès des établissements d'enseignement supérieur en matière d'engagement régional? Ont-elles en cette matière décelé des pratiques exemplaires des établissements d'enseignement supérieur et, dans l'affirmative, comment les ont-elles fait connaître?
6. Quels mécanismes formels et informels permettent de coordonner les activités des établissements d'enseignement supérieur en matière d'engagement régional tant au sein du secteur de l'enseignement supérieur qu'avec les activités d'autres participants?
7. Les établissements d'enseignement supérieur ont-ils recours aux infrastructures existantes de la communauté régionale pour mener leurs activités? Par ailleurs, la population régionale a-t-elle accès aux infrastructures des établissements pour répondre à ses besoins quotidiens?

(laboratoires d'expérimentation, bibliothèques, installations sportives et culturelles, moyens de transport, hébergement d'étudiants, par exemple)?

Favoriser le dialogue régional et les projets conjoints de commercialisation

8. Quels mécanismes permettent de favoriser la communication et le dialogue entre les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs régionaux?
9. Quels groupes participent au dialogue sur l'engagement régional? Comment sont représentés les intérêts régionaux des divers secteurs tels que l'enseignement supérieur, le monde de l'entreprise, le secteur privé, le secteur public, le secteur associatif?
10. Dans quelle mesure et par qui le personnel des établissements d'enseignement supérieur est-il représenté dans les organes publics/privés de la région? Quels sont les motifs de cette représentation et quel est son rôle? Cette représentation fait-elle l'objet d'un suivi?
11. Quel rôle les organes extérieurs jouent-ils dans la prise de décision au sein des établissements d'enseignement supérieur?
12. Les établissements d'enseignement supérieur/la région lancent-ils en commun des projets de promotion et de commercialisation ou les établissements de la région mettent-ils en œuvre un programme pour « acheter local »?

Évaluer et cartographier l'impact du système d'enseignement supérieur régional

13. Les établissements d'enseignement supérieur ont-ils, collectivement et/ou séparément, entrepris une évaluation de leur(s) impact(s) sur la région et de leurs liens avec cette dernière? (Impact économique direct de l'établissement; contribution au développement économique local; impact social et culturel, par exemple.)
14. Comment ces études d'impact sont-elles mises à profit dans la région et au-delà pour favoriser les établissements d'enseignement supérieur et la région?
15. Existe-t-il des mécanismes pour sensibiliser davantage au rôle des établissements d'enseignement supérieur dans la région? Que sait-on de la contribution de l'enseignement supérieur à la région?

[Pour chaque EES de la région]**Renforcement des capacités des établissements pour jouer un rôle à l'échelle régionale**

16. Dans quelle mesure la direction et la gestion centrale des établissements d'enseignement supérieur ont-ils été modifiés pour que ces derniers puissent s'occuper des besoins régionaux?
17. Dans le plan stratégique de l'établissement, la relation de ce dernier avec la communauté régionale constitue-t-elle un aspect essentiel pour renforcer la viabilité?
18. Quels sont les principaux circuits de communication entre les acteurs régionaux et l'établissement (hauts responsables, commissions, etc.) et qui, dans l'établissement est chargé de prendre les décisions concernant la région?
19. Quels mécanismes internes permettent de coordonner les activités régionales dans l'établissement, en particulier celles qui ont trait aux questions de financement, et quels nouveaux postes/bureaux ont été créés et chargés d'une mission expressément régionale/locale?
20. L'établissement a-t-il recours à des recrutements supplémentaires pour renforcer ses compétences?
21. Comment l'établissement s'adapte-t-il à l'infrastructure régionale en TIC et adopte-t-il de nouvelles technologies pour réorganiser ses propres structures de gestion?

Gestion des ressources humaines et financières

22. Comment la dimension régionale est-elle intégrée à la politique en matière de ressources humaines de l'établissement?
 - Quelle formation est assurée au personnel assumant des responsabilités à l'échelle régionale? Comment le personnel est-il rémunéré au titre de sa mission régionale?
23. Comment les financements d'origine régionale et nationale sont-ils gérés? Quelles sont les possibilités de décentralisation financière au sein de l'établissement?
24. Comment l'établissement intègre-t-il les nouvelles responsabilités financières qui lui ont été transférées dans son activité intellectuelle habituelle?
25. Comment les nouvelles ressources affectées à la mission et aux activités régionales sont-elles mobilisées? Qui finance le rôle régional de l'établissement?

26. Quelles nouvelles sources de financement régionales se font jour auxquelles l'établissement pourrait faire appel? Quels mécanismes sont établis pour mettre ces sources à contribution?

Créer une nouvelle culture d'organisation

27. Des obstacles culturels importants empêchent-ils d'étoffer la mission régionale de l'établissement (connotations que le régionalisme peut avoir avec l'esprit de clocher, la nouveauté et le manque de modernité, par exemple)? Quels efforts ont été déployés pour éliminer ces obstacles?
28. La mission régionale fait-elle partie de la fonction de l'établissement? La mission régionale fait-elle désormais partie de l'activité ordinaire de l'établissement? Dans l'affirmative, dans quelle mesure cette situation a-t-elle influé sur les activités ordinaires d'enseignement et de recherche?

Chapitre VII : Conclusions : Au-delà de l'autoévaluation (environ cinq pages)

1. Leçons à tirer de l'exercice d'autoévaluation. Veuillez indiquer les précisions suivantes :
 - Quelles pratiques et méthodologies semblent plus à même de renforcer les moyens d'action à l'échelle régionale et quels facteurs contribuent à leur réussite?
 - Quelle synergie existe-t-il entre les objectifs respectifs des établissements et des régions? Certains intérêts sont-ils divergents?
 - Quelles incitations peuvent à l'échelle des établissements, des départements et des personnes pousser les établissements d'enseignement supérieur à s'engager davantage?
 - À quels grands défis sont confrontés les différents groupes de décideurs?
2. Les possibilités et les difficultés, les chances et les risques qui vont de pair avec le renforcement du rôle joué par les établissements d'enseignement supérieur dans la région.
3. La voie à suivre : examen de la vision d'avenir de la région.

ANNEXE B

*Politiques fondées sur l'innovation
et concernant l'engagement régional
des établissements d'enseignement supérieur
et caractéristiques d'une sélection
de pays de l'OCDE*

Tableau B.1. **Politiques fondées sur l'innovation et concernant l'engagement régional des établissements d'enseignement supérieur et caractéristiques d'une sélection de pays de l'OCDE**

Pays	Recherche de l'ES, en % du PIB en 2004	Recherche de l'ES financée par l'industrie en 2004	Nombre d'EES	Orientations de la politique	Aspects de la politique	Principaux programmes ¹ (au niveau central ou fédéral)
Australie	0.48 %	5.7 %	37 universités publiques et 3 privées + 4 autres EES	Lutter contre le cloisonnement universitaire; promouvoir les universités innovantes	Augmenter la masse critique dans les universités axées sur la recherche; créer des points d'accès uniques pour les projets de recherche; renforcer la coopération entre les EES et le secteur privé	Fonds pour la collaboration et la réforme structurelle (CASR); Conseil de recherche australien; projet de liaisons; programme australien de partenariat régional; Centres de recherche coopérative (CRC)
Autriche	0.59 %	4.5 %	14 universités	Politique de grappes régionales	Coordination entre le niveau fédéral et celui des <i>Länder</i>	Programme A + B d'essaimage universitaire; centres d'excellence; REG+; FH
Belgique	0.41 %	11.6%*	15 universités	Supprimer les goulets d'étranglement dans les systèmes de connaissances et d'innovation	Accroître la capacité d'absorption des connaissances dans les régions	<i>Flandres</i> : Fonds TETRA pour les industries traditionnelles; soutien financier aux parcs scientifiques; Fonds de recherche industrielle (FRI) pour la recherche universitaire ayant une application industrielle <i>Bruxelles</i> : Aide à la recherche industrielle <i>Wallonie</i> : FIRST
Canada	0.70 %	8.2 %	157 universités publiques, 175 collèges communautaires publics agréés et instituts techniques publics agréés	Commercialisation de la recherche de l'ES	Adapter la recherche de l'ES aux besoins du marché; améliorer le système des droits de propriété intellectuelle; créer des points de contact uniques pour les entreprises dans les EES	Fonds d'innovation de l'Atlantique; chaires d'excellence en recherche; centres d'excellence; PIR-CNRC; Fondation canadienne pour l'innovation; subventions coopératives du CRNSG; INNOV du CRNSG; IMAC

Tableau B.1. **Politiques fondées sur l'innovation et concernant l'engagement régional des établissements d'enseignement supérieur et caractéristiques d'une sélection de pays de l'OCDE** (suite.)

Pays	Recherche de l'ES, en % du PIB en 2004	Recherche de l'ES financée par l'industrie en 2004	Nombre d'EES	Orientations de la politique	Aspects de la politique	Principaux programmes ¹ (au niveau central ou fédéral)
Danemark	0.61 %	3.0 %	12 universités publiques axées sur la recherche, 55 autres EES et une vingtaine d'établissements culturels	Plate-forme d'innovation régionale	Conséquences de la création de 5 régions	Centres régionaux d'excellence; programme pilote régional concernant les connaissances; partenariats commerciaux et industriels
Finlande	0.68 %	5.8 %	20 universités, 27 instituts polytechniques	Élargir l'étendue du système d'innovation régional	Adaptation de l'expertise et des services des EES aux besoins des PME	Centres d'expertise; programme TULLI; programme de grappes; séminaires d'application technologique
France	0.41 %	2.7 %	85 universités et de nombreuses Grandes écoles	Accroître la performance régionale en matière d'innovation	R-D insuffisante dans les universités; coopération limitée avec les entreprises; faible participation des PME innovantes dans les systèmes d'innovation régionaux	Pôles de compétitivité; services d'activités industrielles et commerciales dans les EES; plates-formes technologiques; maisons de l'entrepreneuriat
Allemagne	0.41 %	13.2 %	350 universités et <i>Fachhochschulen</i>	Régions apprenantes; développement de l'est de l'Allemagne	Stimuler l'entrepreneuriat; regrouper les compétences	EXIST; pôles d'innovation régionaux pour la croissance; centres pour les compétences en innovation; InnoProfile; NEMO
Italie	0.36 %	n.d.	77 universités	Fracture nord-sud	Faire entrer la R-D et l'innovation dans les districts et les grappes	Districts technologiques; laboratoires communs; plan d'action pour les TIC; pépinières
Japon	0.43 %	2.8 %	716 universités et 478 établissements d'enseignement supérieur	Augmenter la créativité des EES en matière de science et de technologie	Renforcer les fonctions de création de compétences des EES; promouvoir les centres de coopération locaux et les consortiums régionaux d'EES	Programme sur les grappes de connaissances; programme sur les grappes industrielles; soutien aux bureaux agréés de délivrance de permis technologique

Tableau B.1. **Politiques fondées sur l'innovation et concernant l'engagement régional des établissements d'enseignement supérieur et caractéristiques d'une sélection de pays de l'OCDE (suite.)**

Pays	Recherche de l'ES, en % du PIB en 2004	Recherche de l'ES financée par l'industrie en 2004	Nombre d'EES	Orientations de la politique	Aspects de la politique	Principaux programmes ¹ (au niveau central ou fédéral)
Corée	0.28 %	15.9 %	135 universités ayant des programmes sur 4 ans et 106 établissements d'enseignement supérieur régionaux	Développement régional équilibré; améliorer la gouvernance des systèmes d'innovation régionaux	Intensifier la coopération entre les EES; faciliter les partenariats entre les gouvernements infranationaux et les EES	<i>New University for Regional Innovation</i> (NURI); NRL; groupes de coopération industrie-université; Centres d'innovation technique
Mexique	0.16 %*	2.0%*	1 892 EES dont 713 établissements publics	Intégrer la recherche dans les efforts productifs du pays	Renforcer la collaboration entre les EES, les laboratoires fédéraux et l'industrie; constituer des grappes d'innovation régionales	COEPES; programme concernant l'innovation et les connaissances (KIP); AVANCE; CIMO
Pays-Bas	0.50 %	6.8 %*	13 universités axées sur la recherche, 45 universités de sciences appliquées, universités d'enseignement à distance	Transfert des connaissances	Mettre les PME en relation avec les EES	Lecteurs; cercles des connaissances; bons du savoir; réglementation RAAK
Norvège	0.48 %	5.0 %*	6 universités, 5 instituts universitaires spécialisés, 25 collèges universitaires, 2 académies des arts	Cohérence entre la politique de l'innovation et les politiques régionales	Encourager les universités à participer à des grappes; Assurer le suivi des stratégies publiques de l'innovation fondées sur la recherche, le transfert et la commercialisation des connaissances	FORNY; MOBI; centres d'innovation SIVA; VS 2010, ARENA; Centres d'expertise

Tableau B.1. **Politiques fondées sur l'innovation et concernant l'engagement régional des établissements d'enseignement supérieur et caractéristiques d'une sélection de pays de l'OCDE (suite.)**

Pays	Recherche de l'ES, en % du PIB en 2004	Recherche de l'ES financée par l'industrie en 2004	Nombre d'EES	Orientations de la politique	Aspects de la politique	Principaux programmes ¹ (au niveau central ou fédéral)
Espagne	0.31 %	7.5 %	48 universités financées par l'État (dont 1 EES d'enseignement à distance) et 23 universités privées	Différences entre les dispositifs de soutien aux systèmes d'innovation régionaux	Renforcer la coordination entre les EES et les entreprises; améliorer l'accès aux fonds publics	Programmes des autorités régionales; programme PETRI; Projets pour encourager le transfert des résultats de la recherche ayant une application industrielle
Suède	0.87 %*	5.5 %*	14 universités d'État, 22 collèges universitaires d'État et 3 établissements privés	Systèmes d'innovation régionaux; interface EES-industrie dominée par un petit nombre de multinationales travaillant avec les 8 plus anciennes universités	Accroître l'essaimage par les EES	Coopération université-PME; programme de croissance régionale VINNVÄXT à l'aide de systèmes d'innovation dynamiques; contrat d'Öresund
Suisse	0.67 %	8.7 %	15 universités, 2 universités sciences appliquées (Hautes écoles spécialisées)	Comblent l'écart entre la recherche et l'innovation	Spécialisation des EES; accélérer le transfert des connaissances	Formation de compétences dans les universités de sciences appliquées; Promotion de la création d'entreprises et de l'esprit d'entreprises dans les EES
Royaume-Uni	0.40 %	5.1 %	169 universités et EES non universitaires (+ centres de formation continue), plusieurs EES privés	Mieux exploiter le potentiel d'innovation des EES	Capacité d'absorption dans les régions périphériques	HEIF2; partenariats pour le transfert des connaissances; fonds régionaux pour l'innovation

* Chiffres pour 2003.

n.d. : non disponible.

1. Voir ci-dessous pour de plus amples informations sur les programmes de chaque pays.

Source : À partir d'éléments figurant dans Principaux indicateurs de la science et de la technologie, OCDE décembre 2006.

Australie

La majorité des fonds du secteur de l'ES proviennent du gouvernement fédéral. Le **Fonds pour la collaboration et la réforme structurelle (Collaboration and Structural Reform Fund, CASR)** promeut la réforme structurelle dans le secteur de l'ES et la collaboration entre les entreprises et les EES. Budget : AUD 51 millions en 2005-2010. Les EES fortement engagés au niveau régional peuvent aussi bénéficier des programmes du **Conseil de recherche australien (Australian Research Council [ARC])**, en particulier des Fonds de liaisons (recherche en collaboration). Budget : AUD 76 millions en 2002. Les **Subventions aux partenariats régionaux (Regional Partnerships Grants)** sont administrées par les Comités de consultation locaux (Area Consultative Committees) qui comprennent des représentants du secteur des entreprises et des principaux secteurs économiques dans les régions. Enfin, le **programme des Centres de recherche coopérative (Cooperative Research Centres [CRC])** appuie la création de CRC qui permettent d'établir des relations de coopération de long terme entre des chercheurs et groupes de chercheurs des universités, des laboratoires de recherche public (fédéraux, d'État, du Territoire) et le secteur privé. 145 projets de création de CRC ont été approuvés depuis le lancement de ce programme en 1990. AUD 148 millions ont été affectés au financement de ce programme en 2002/2003.

Autriche

A + B : Des réseaux universités-entreprises de partenaires régionaux sont en concurrence pour l'obtention d'une aide publique pour des pépinières (la participation d'universités aux projets est obligatoire). Budget : EUR 20 millions en 2002-2009 pour les deux premiers appels. L'objectif est d'incuber 200 entreprises en 5 ans. Évaluation en cours. Le programme **REG+** vise à accroître la performance des centres de technologie et d'innovation, renforcer les systèmes d'innovation régionaux et intensifier la coopération avec les EES. Il a associé 240 partenaires. Budget : EUR 10.8 millions en 2000-2006. Évaluation positive. Le programme **FH+** a pour objectif d'améliorer les compétences dans les *Fachhochschulen*. Budget : EUR 7.5 millions en 2002-2015. Évaluation positive à la lumière de la participation croissante du secteur des *Fachhochschulen* dans les consortiums nationaux et internationaux. Programme **Capital de démarrage** : Budget : EUR 38 millions.

Belgique

Région Bruxelles Capitale : Programme de financement de la recherche industrielle. Ce programme a pour principaux objectifs d'augmenter la R-D des entreprises et de renforcer les liens avec la base de recherche. Budget : EUR 5 millions. Pas d'évaluation.

Wallonie : les programmes **FIRST (Formation et impulsion à la recherche scientifique et technologique)** visent à accroître le potentiel scientifique et technologique de la recherche universitaire (**FIRST enseignement supérieur**), à inciter les chercheurs des EES à étudier les conditions d'exploitation commerciale des résultats de la recherche (**FIRST essaimage**), à promouvoir la recherche dans le cadre d'un partenariat avec les entreprises (**FIRST entreprises**) et à encourager la mobilité internationale (**FIRST DEI**). **Programme étude de faisabilité au titre de support technique**. Budget : EUR 9.5 millions. Évaluation favorable et éléments indiquant une hausse de la demande. **Programme de partenariat université-industrie**. Il soutient le recrutement de personnel supplémentaire. Budget : EUR 1 million en 2000-2003. Les **Programmes de mobilisation** sont ouverts aux laboratoires universitaires qui encouragent la recherche dans des domaines stratégiques. Budget : EUR 180 millions pour 1991-2004.

Flandres : Le **Fonds de recherche industrielle (FRI)** a pour objectif d'inciter les universités à mener des activités de recherche ayant une utilité pour l'industrie. Budget : EUR 12 millions en deux appels. Les **Pôles d'excellence** ont un budget annuel de EUR 100 millions. Les évaluations font souvent apparaître des résultats positifs. **Soutien aux complexes industriels et aux parcs scientifiques**. Les **fonds TETRA** soutiennent le transfert technologique universitaire. Budget : EUR 6 millions pour 23 projets en 2004. L'objectif des **mandats de recherche** est d'aider les chercheurs à commercialiser les résultats de la recherche.

Canada

L'État fédéral est le principal soutien de la recherche et de l'innovation universitaires. Les éléments de la nouvelle stratégie sont la **Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)**, les 21 **Chaires d'excellence en recherche** (budget : CAD 300 millions par an) et le réseau des **Centres d'excellence**. L'État fédéral finance aussi la recherche universitaire par l'intermédiaire de conseils subventionnant la recherche, comme le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRNSG), le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Parmi les principaux programmes destinés aux PME figurent les **Subventions de recherche et développement coopérative** du **CRNSG**, le Programme pour l'industrie et la recherche du Conseil national de recherches Canada (**PIR-CNRC**) et le programme **De l'idée à l'innovation (INNOV) du CRNSG**. Les universités ont reçu CAD 2.2 milliards en 2005-06 du CRNSG, du CRSH, des IRSC, de la FCI et d'IC. Il y a également des fonds spéciaux pour l'innovation comme le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) à travers lequel CAD 370 millions ont été alloués en trois phases à des projets de développement fondés sur les connaissances et faisant participer l'industrie et les EES. **L'Innovation**

Management Association of Canada (IMAC), qui comprend des représentants des secteurs de haute technologie et des sociétés de R-D et des universités, s'emploie à faire progresser la commercialisation de l'innovation.

Danemark

Le **Programme pilote régional concernant les connaissances** permet aux PME d'employer des enseignants. Budget : DKK 17.5 millions pour les deux dernières années. Les **Centres d'expertise** mettent l'accent sur les compétences régionales et agissent en tant qu'intermédiaires auprès des PME. Les **Centres d'excellence** (6-10 prévus) ont pour objectif de renforcer la collaboration entre la recherche et l'industrie. Ces initiatives sont récentes et n'ont pas encore été évaluées. **Incubateurs** : huit incubateurs universitaires ont été approuvés par le ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation. Le **Programme de partenariats commerciaux et industriels locaux** pour les TI a été initialement mis en place dans quatre régions.

Finlande

Le **programme des Centres d'expertise** a pour objectif d'assurer le transfert rapide des connaissances des centres de recherche et des EES aux entreprises (coopération obligatoire). L'investissement de EUR 52.5 millions (1999-2006) a permis de mobiliser EUR 578 millions au total, de créer plus de 13 000 nouveaux emplois à forte intensité cognitive, de préserver 29 000 emplois et de créer 1 300 entreprises. Le **programme de grappes** (budget : EUR 100 millions) a été concluant dans le secteur public mais la participation des entreprises demeure insuffisante. **Améliorer l'utilisation des résultats de la recherche** (budget : EUR 2.3 millions en 2003; pas d'évaluation). Les **séminaires d'application technologique** (budget : EUR 4 millions) visent à augmenter le transfert technologique aux PME. 15-20 séminaires sont en cours. Les résultats de l'évaluation font apparaître la nécessité d'un marketing plus efficace. Le **programme TULI** (budget : EUR 2.6 millions en 2005) est conçu pour encourager l'exploitation des résultats de la recherche et des idées prometteuses. Les projets TULI sont dirigés par des sociétés locales de transfert technologique et coordonnés par l'Association finlandaise des parcs scientifiques (TEKEL). La flexibilité de ce programme est reconnue. Son réseau de médiateurs au sein des instituts de recherche est considéré comme un atout majeur.

France

Pôles de compétitivité. Ce programme soutient les réseaux ayant une base locale ou régionale d'entreprises et d'EES qui ont été sélectionnés par appel d'offres. Budget : EUR 1.5 milliard en 2005-2007 pour les projets présentés par les 66 pôles sélectionnés. Les **Services d'activité industrielle et commerciale (SAIC)** ont pour mission de concentrer dans une seule et même structure la

promotion des activités industrielles et commerciales des EES. À l'issue de plusieurs appels à participation, des fonds publics ont été affectés aux universités afin de financer ces structures. Depuis 2001, 22 SAIC ont été créés. **Incubateurs régionaux.** Ils appuient la coopération entre les organismes de recherche publics et les entreprises. Le financement par l'État représente 50 % des dépenses des incubateurs. Budget : EUR 46 millions provenant du ministère de la Recherche et EUR 8 millions du Fonds social européen. Les **Plates-formes technologiques (PFT)** sont conçues pour développer la troisième mission des EES et des autres établissements de formation et pour renforcer les liens entre les PME et les EES. En 2004 il y avait 70 plates-formes. Budget : EUR 0.22 million. **Maisons de l'entrepreneuriat** dans les EES : six projets ont été sélectionnés en 2004. Budget : EUR 250 000. Pas d'évaluation à ce jour.

Allemagne

Les **Pôles d'innovation régionaux pour la croissance** soutiennent, dans les *Länder* de l'est, les initiatives ascendantes pour l'innovation axées sur une région et un thème en rassemblant des PME, des organismes de recherche/universités et d'autres acteurs. En 2007, 28 pôles avaient été financés. Budget : EUR 150 millions jusqu'en 2009. Le programme **Centres pour les compétences en matière d'innovation** se focalise sur les centres d'excellence, attrayants pour les jeunes chercheurs. En 2002, EUR 73 millions avaient été alloués à 6 centres. Le programme **InnoProfile** quant à lui encourage depuis 2005 les groupes de jeunes chercheurs des centres de recherche à coopérer avec les PME de leur région et à répondre aux questions concrètes en matière d'innovation qu'elles se posent. Budget : EUR 150 millions jusqu'en 2012.

EXIST sélectionne des réseaux sur une base concurrentielle. Depuis 1997, 200 universités avec 109 projets ont participé à ce programme. Environ 550 nouvelles entreprises innovantes ont été créées dans les 5 régions modèles d'EXIST. Budget 1998-2005 : EUR 45 millions. Le programme **Réseaux de compétences** soutient les réseaux, concentrés au niveau régional, entre la science, l'enseignement et les entreprises afin de générer de l'innovation. 102 de ces réseaux ont été formés dans 32 régions. Budget : EUR 2 millions pour le marketing et l'administration. Le programme **Régions apprenantes** rapproche par ailleurs l'offre et la demande d'enseignement dans une région et a pour objectif d'apporter des solutions optimales en matière d'apprentissage permanent. Budget : EUR 120 millions en 2000-2007 provenant du ministère et du Fonds social européen. **NEMO** est lui un programme de gestion des réseaux d'innovation pour les PME de l'est de l'Allemagne, destiné aux réseaux de PME et aux organismes de R-D. 1^{re} phase : 23 réseaux, 2^e phase : 15 réseaux. Budget : EUR 6 millions en 2005. Enfin le **Fonds pour la création de nouvelles entreprises de haute technologie** encourage l'essaimage par les organismes de recherche publics et les universités.

Budget : montant initial de EUR 142 millions (financement moyen : EUR 0.5 million par projet).

Italie

Les **laboratoires communs** sont conçus pour faciliter la coopération entre l'industrie et les centres de recherche dans le Mezzogiorno. La participation des universités est obligatoire. Budget : EUR 212 millions. Les frais éligibles sont les frais d'équipement, de formation d'expertise extérieure et de main-d'œuvre. 22 centres ont été constitués à l'issue du premier appel. Les **districts technologiques** implantés dans six endroits enrichissent le modèle italien des districts. Ces districts sont cofinancés par le secteur privé et des fonds de capital-risque y participent, mais ils ne bénéficient d'aucun financement public. Le programme de **pépinières d'entreprises** fournit des services d'assistance technique de haut niveau, de formation, de conseil et de logistique aux entreprises en phase de démarrage. Budget : EUR 23 millions en 2005-2007. Les universités et les instituts de recherche peuvent bénéficier d'un financement. Le **plan d'action pour les TIC** prévoit des subventions, des garanties, des prêts subventionnés et des incitations fiscales pour la diffusion des TIC aux entreprises, en particulier aux PME, et encourage les instituts de recherche publics, y compris les universités, à procéder à des transferts technologiques.

Japon

En 2004, 90 % des universités nationales faisaient de la recherche en collaboration ou de la recherche commanditée. Dans 83 % des cas, les institutions partenaires étaient des entreprises du secteur privé, dans 29 % il s'agissait de PME. Conformément à la **Loi de 1998 pour la promotion du transfert technologique université-industrie**, le droit d'obtenir des brevets a été transféré aux Bureaux de transfert technologique aux universités (BTT). Les **BTT agréés** reçoivent une aide publique jusqu'à la création de l'entreprise. Après la réforme de 2004, il est devenu possible pour les entreprises-universités nationales de prendre une participation dans les entreprises nouvellement constituées. Les **programmes concernant les grappes** sont présentés dans le chapitre 5.

Corée

Le programme de nouvelle université pour l'innovation régionale (**New University for Regional Innovation, NURI**) est une initiative financée sur fonds publics visant à accroître les capacités des EES implantées hors de la région métropolitaine de Séoul, à encourager l'adaptation des programmes d'études aux caractéristiques de l'économie régionale et à mettre en place un système de collaboration en triple hélice entre les EES, les autorités locales, les instituts

de recherche et les entreprises. Budget : KRW 1 420 milliards en 2004-2008 (112 universités). **Brain Korea 21 (BK21)** a pour objectif de créer des écoles des hautes études axées sur la recherche, de former des diplômés afin de répondre à la demande du marché du travail et de développer les universités locales. Budget : KRW 200 milliards par an depuis la fin des années 90. L'État soutient également plus de 444 **Laboratoires nationaux de recherche (LNR)** dans le pays : 278 sont situés dans des universités. Budget : USD 250 000 pendant cinq ans. Il y a aussi 38 **Centres d'innovation technologique** dans des universités dans différentes régions. Depuis 1995, le ministère de la Science et de la Technologie finance enfin 59 **Centres de recherche régionaux dans les universités**. Budget : KRW 133 milliards sur 8 ans.

Mexique

Le Mexique a pris dans le domaine de l'éducation une série de mesures visant à renforcer la décentralisation. Une agence de planification publique, la **COEPES**, s'occupe de la planification de l'enseignement supérieur au niveau régional. Le Secrétariat de l'Enseignement public (SEP) et le CONACYT (Comité national de la science et de la technologie) ont mis en place divers programmes visant à accroître les qualifications des enseignants du supérieur en matière de recherche, à relever la qualité des programmes postlicence et à augmenter la productivité et les résultats des EES. Le **Programme concernant les connaissances et l'innovation (KIP)** a pour objectif de renforcer les liens entre les EES, l'industrie et la société et de saisir les opportunités en matière d'innovation technologique. C'est un outil de décentralisation du système d'innovation national. Le **Programme pour la qualité intégrale et pour la modernisation (CIMO)**, dirigé par le ministère du Travail, fournit une assistance technique aux entreprises locales et interconnecte des réseaux de chercheurs d'universités et d'institutions publiques et privées. La recherche collaborative peut bénéficier de cofinancement par exemple sous la forme du programme du CONACYT pour la création de nouvelles entreprises fondées sur le développement scientifique et technologique (**AVANCE**). Les programmes du CONACYT financés sur fonds fédéraux et étatiques contribuent à améliorer les stratégies en faveur du développement de grappes et à combler les lacunes de l'infrastructure de soutien à l'innovation.

Pays-Bas

Depuis 2001, la politique est de mettre en place un nombre croissant de **cercles de conférenciers et du savoir** dans les universités de sciences appliquées (HBO). Les cercles de conférenciers et du savoir visent à améliorer l'orientation externe des EES, en particulier vis-à-vis des PME. Ces cercles sont formés d'entreprises et d'organisations concernées dans ce domaine. Budget : EUR 38.4-50 millions par an en 2006-2007. Les **Bons du savoir** (voir aussi le

chapitre 5) sont des subventions accordées aux entreprises afin de les inciter à acheter des services aux instituts du savoir. La **règlementation RAAK** (Action régionale et attention portée à l'innovation cognitive) vise à renforcer les relations entre les EES et le secteur des PME. Elle soutient financièrement les projets de coopération dans le domaine du développement du savoir et de l'échange de connaissances entre EES (comprenant les centres régionaux d'enseignement et de formation) et PME. Budget : EUR 5-8 millions.

Norvège

FORNY, MOBI, SIVA, VS 2010, ARENA et les Centres d'expertise sont les principales initiatives ayant une orientation régionale explicite. Le programme **FORNY** est centré sur la commercialisation des idées du secteur de l'enseignement supérieur et sur la propriété intellectuelle. Une partie du programme **MOBI** finance les projets de R-D auxquels participent des collèges universitaires et des entreprises situées dans la même région. **SIVA** est copropriétaire de plus de 60 centres d'innovation, comprenant des parcs scientifiques et de recherche, des parcs de connaissances, des pépinières d'entreprises et des organismes de capital-risque et de capital de démarrage. Budget : NOK 300 millions (environ USD 50 millions). Plus de 1 000 investisseurs privés, sociétés industrielles, EES et autres organismes de R-D y participent. **VS 2010** encourage les entreprises à collaborer avec les chercheurs dans les domaines du développement organisationnel et des processus d'innovation. Ce programme ouvre aux entreprises des possibilités d'innovation fondées sur les ressources internes et les réseaux, notamment au niveau régional en mettant l'accent sur la participation des fédérations syndicales/patronales et les coalitions en faveur du développement, dans les partenariats de réseaux et régionaux. **ARENA** contribue à augmenter l'innovation et la création de richesses grâce à la coopération entre les entreprises, les organisations proposant des connaissances et le secteur public. Ce programme est destiné aux grappes régionales d'entreprises et d'institutions du savoir. Les **Centres (pilotes) d'expertise** visent quant à eux à augmenter la compétitivité régionale et nationale en renforçant les compétences fondamentales des régions et en encourageant la collaboration en triple hélice. Les relations extérieures et les activités orientées vers l'extérieur des EES ont été mises en place à l'aide d'un cadre spécifique (« *randsonervirksomhet* ») qui fournit aux EES des outils leur permettant de devenir plus proactifs dans l'acquisition de projets externes et de tirer des revenus de ces activités.

Espagne

La majorité des programmes nationaux n'ont pas de dimension régionale particulière, excepté le programme **PETRI** qui encourage le transfert des

résultats de la recherche obtenus dans les universités et dans les instituts publics de recherche aux entreprises, en particulier aux PME.

Suède

Le **programme de croissance régionale VINNVÄXT** est conçu pour développer des systèmes d'innovation solides en créant un environnement propice à la R-D et des réseaux dynamiques. Les régions sélectionnées reçoivent des fonds pendant dix ans pour des domaines de croissance particuliers. La coopération en triple hélice avec le secteur public, l'université et les entreprises est obligatoire. Évaluation en cours. **Öresundskontrakt** : ce programme vise à augmenter la compétitivité de la région transfrontalière d'Öresund en renforçant la collaboration entre les centres de recherche et les universités en Suède et au Danemark. Les projets sont cofinancés. Budget : EUR 1.8 million. La coopération a renforcé les liens transfrontaliers mais la collaboration de long terme demeure insuffisante. Le **dispositif pour la coopération entre l'université et les PME** met l'accent sur de nouvelles formes de collaboration entre les petites entreprises et les EES. Sept universités ont été sélectionnées pour mettre en œuvre et tenter des expériences de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Six autres universités ont été choisies pour diffuser les résultats de la première phase. Budget : EUR 3.5 millions en 2004-2007.

Suisse

Création de compétences dans les universités de sciences appliquées (UAS ou « Hautes écoles »). L'Agence de promotion de l'innovation (KTI) soutient les projets communs UAS-secteur privé en finançant les salaires des chercheurs des UAS et/ou en cofinçant des services de conseils professionnels. Cela bénéficie non seulement aux PME mais aussi aux UAS qui acquièrent ainsi une expertise en participant à un réseau de compétences qui puise à différentes régions et disciplines. Budget : EUR 73.6 millions en 2004-2007. Évaluation : des progrès ont été accomplis dans le domaine des télécommunications. Le programme de **Transfert de savoir et de technologie (TT)** encourage le transfert de technologie des institutions scientifiques publiques, dont les universités, aux entreprises privées à travers cinq consortiums qui sont des centres de service de transfert de technologie. Ces cinq consortiums opérant au niveau régional assurent la liaison entre les bureaux de transfert de technologie implantés dans les EES et l'Institut fédéral de technologie au niveau régional. Budget : EUR 6.5 millions en 2005-2007. Aucune évaluation à ce jour. La **Promotion des nouvelles entreprises et de l'esprit d'entreprise** a pour objectif d'inculquer davantage la culture de l'innovation et de faciliter le passage de l'idée au marché. Ce programme finance le coût de la main-d'œuvre, l'infrastructure et l'équipement. Budget : EUR 23.7 millions. Il a permis de

créer 750 emplois et 67 nouvelles entreprises, qui sont toujours opérationnelles.

Royaume-Uni

Le **Higher Education Innovation Fund (HEIF)** concourt à la troisième mission afin d'encourager les universités à travailler avec l'industrie et avec les collectivités en général, en plus de leurs fonctions d'enseignement et de recherche. Le HEIF met en place une coopération dans les universités anglaises pour le transfert de savoir et les activités avec le secteur commercial dans le cadre de la collaboration avec les collectivités régionales. Budget pour les deux dernières années scolaires : EUR 279 millions. Une évaluation de 2005 montre que le fonds a eu des effets limités sur les relations université-industrie et que beaucoup de temps semble nécessaire entre la création de capacités et l'obtention de résultats économiques. Les **Partenariats pour le transfert des connaissances (Knowledge transfer Partnerships)** visent à intensifier les interactions entre les universités et les entreprises. Des diplômés sont recrutés pour travailler pendant deux ans dans une entreprise partenaire en coopération étroite avec une université. Total des dépenses publiques pour ce programme : EUR 35.4 millions en 2004-2005. Chaque GBP 1 million d'aide publique a généré 47 nouveaux emplois, une hausse annuelle de GBP 2.5 millions du bénéfice et GBP 1.3 million d'investissement dans des installations et de l'équipement. 80 % des entreprises ont considéré que cet investissement a considérablement enrichi leur base de connaissances.

Bibliographie

- Agarwal et Henderson (2002), « Putting Patents in Context: Exploring Knowledge Transfer from MIT », *Management science*, janvier 2002.
- Aghion P. et P. Howitt (1998), *Endogenous Growth Theory*, The MIT press, Cambridge.
- Arbo, P. et P. Benneworth (2007), *Understanding the Regional Contribution of Higher Education Institutions: a Literature Review*, OECD Education Working Paper, No. 9, OECD, Paris, www.oecd.org/edu/workingpapers.
- Arbo, P. et P. Benneworth (2007), *Understanding the Regional Contribution of Higher Education Institutions: a Literature Review*, OECD Education Working Paper, No. 9. OECD, Paris, www.oecd.org/edu/workingpapers.
- Asheim, B. et M. Gertler (2005), « The Geography of Innovation », in J. Fagerberg et al. (éds.), *Oxford Handbook of Innovation*, Oxford University Press, Oxford.
- Audretsch, D.B. et M.P. Feldman (1996), « Innovative Clusters and the Industry Life Cycle », *Review of Industrial Organization*, vol. 11, n° 2, pp.253-273.
- Bachtler, J. (2004), « Innovation-led Regional Development: Policy Trends and Issues », Rapport présenté à la Conférence de l'OCDE sur l'innovation et le développement régional dans un contexte de transition vers l'économie de la connaissance, Florence, Italie, 25 novembre 2004.
- Bélanger, P. (2006), « Concepts and Realities of Learning Cities and Regions », in C. Duke, L. Doyle and B. Wilson (éds.), *Making Knowledge Work. Sustaining Learning Communities and Regions*, National Institute of Adult Continuing Education (NIACE), Asford Colourpress, Gosport.
- Bender, T. (1988), Introduction in Bender, T. (éd.), *The University and the City, from Medical Origins to the Present*, Oxford University Press, New York/Oxford, pp. 3-10.
- Best, M. (2000), « Silicon Valley and the Resurgence of Route 128: Systems Integration and Regional Innovation », in J. Dunning (éd.), *Regions, Globalization and the Knowledge-Based Economy*, Oxford University Press, Oxford.
- Binks, M. (2005), *Entrepreneurship Education and Interactive Learning*, National Council for Graduate entrepreneurship (NCGE) Policy Paper n° 1, www.ncge.org.uk/downloads/policy/Entrepreneurship_Education_and_Integrative_Learning.doc.
- Birch, D.L. (1987), *Job Creation in America: How Our Smallest Companies Put the Most People to Work*, Free Press, New York.
- Brennan, J. et R. Naidoo (2007), « Higher Education and the Achievement of Equity and Social Justice » in *Higher Education Looking Forward (HELFF)*, European Science Foundation: Forward Look, à paraître.
- Brunner, J.J., P. Santiago, C. García Guadilla, J. Gerlach et L. Velho (2006), *OECD Thematic review of Tertiary Education. Mexico. Country Note*, OCDE, Paris, www.oecd.org/dataoecd/22/49/37746196.pdf.

- Brusco, S. (1986), « Small Firms and Industrial Districts: The experience of Italy », in D. Keeble et E. Wever (éds.), *New firms and regional development in Europe*, Croom Helm, London, pp. 184-202.
- Burt, R. (2002), « The Social Capital of Structural Holes », *New Directions in Economic Sociology*, Russel Sage, New York.
- Christensen, J.-L., B. Gregersen et A. Rogaczewska (1999), « Vidensinstitutioner og innovation » (Knowledge Institutions and Innovation), DISKO project, Report n° 8, Erhvervsudviklingsraden (Council for the Development of Economic Life), Copenhagen.
- Centre for Urban and Regional Development (CURDS) (2005), *OECD Territorial Review of Newcastle and the North East*, OCDE, Paris.
- Clark, B.R. (1998), *Creating Entrepreneurial Universities: Organizational Pathways of Transformation*, Pergamon-Elsevier Science, Oxford.
- Clark, (2006), OCDE, *Thematic Review of Tertiary Education. Country Report: United Kingdom*, OECD, Paris, www.oecd.org/dataoecd/22/3/37211152.pdf.
- Cook, P. (2004), « University Research and Regional Development », European Commission, Research Director-General.
- Coulombe, S., J.-F. Tremblay et S. Marchand (2004), « Literacy Scores, Human Capital and Growth Across 14 OECD Countries », *Statistics Canada*, Ottawa.
- Council of Europe (2006), *Declaration on Higher Education and Democratic Culture: citizenship, human rights and civic responsibility*, Strasbourg, 22-23 juin 2006, http://dc.ecml.at/contentman/resources/Downloads/Declaration_EN.pdf (consulté en janvier 2007).
- Crawford, E., T. Shinn et S. Sörlin (1993), « The Nationalization and Denationalization of the Sciences. An introductory essay », in E. Crawford, T. Shinn et S. Sörlin (éds.), *Denationalizing Science. The Contexts of International Scientific Practice*, Kluwer, Dordrecht.
- Davies, J., T. Weko, L. Kim et E. Thustrup (2006), *Thematic Review of Tertiary Education: Finland Country Note*, OCDE, Paris, www.oecd.org/dataoecd/51/29/37474463.pdf.
- Department for Culture, Media and Sport (DCMS) (2006), *Developing Entrepreneurship for the Creative Industries. The Role of Higher and Further Education*, DCMS, Londres.
- DfES, DTI, DWP, HM Treasure (2003), *21st Century Skills: Realising Our Potential (Individuals, Employers, Nation)*, The Stationery Office, Londres.
- Drabenstott, M. (2005), *Review of the Federal Role in Regional Economic Development*, Federal Reserve Bank of Kansas City.
- Etzkowitz, H. et L. Leydesdorff (2000), « The Dynamics of Innovation: from National Systems and "Mode 2" to a Triple-Helix of University-Industry-Government Relations », *Research Policy*, vol. 29, n° 2, pp. 109-123.
- Felsenstein, D. (1996), « The University in the Metropolitan Arena: Impacts and Public Policy Implications », *Urban Studies*, vol. 33.
- Florida, R. (2002), *The Rise of the Creative Class and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, New York.
- Florida, R. (2005), « The World is Spiky », *Atlantic Monthly*, Boston.
- Forum for the Future (2006), Forum for the Future website, www.forumforthefuture.org.uk, consulté le 12 janvier 2007.

- Friedman, T. (2005), *The World is Flat: A Brief History of the Twenty-First Century*, Farrar, Straus et Giroux, New York.
- Fundación Conocimiento y Desarrollo (2005), *Informe CYD 2005: La contribución de las universidades españolas al desarrollo*, Fundación CYD, Barcelone.
- Gertler, M. et T. Vinodrai, (2004), *Anchors of Creativity: How Do Public Universities Create Competitive and Cohesive Communities?*, Department of Geography, University of Toronto.
- Gibb, A. (2005), *Towards the Entrepreneurial University: Entrepreneurship Education as a Lever for Change*.
- Gibbons, M., C. Limoges, H. Nowotny, S. Schwartzman, P. Scott et M. Trow (1994), *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, Sage, London.
- Goddard, J., D. Charles, A. Pike, G. Potts et D. Bradley (1994), *Universities and Communities: a Report for the Committee of Vice-Chancellors and Principals*, Centre for Urban and Regional Development Studies, Newcastle University, Newcastle.
- Goddard, J.B. et P. Chatterton (2003), The response of universities to regional needs, in F. Boekema, E. Kuypers, R. Rutten (éds.), *Economic Geography of Higher Education: Knowledge, Infrastructure and Learning Regions*, Routledge, Londres.
- Goddard, J.B. (2005), « Supporting the Contribution of HEIs to Regional Developments Project Overview », article présenté à la Conférence OCDE/IMHE, Paris, 6-7 janvier 2005.
- Goldstein, H. et M. Luger (1993) « Theory and Practice in High-Tech Economic Development », in D.R. Bingham et R. Mier (éds.), *Theories of Local Economic Development: Perspectives from across the Disciplines*, Sage Publications, Newbury Park.
- Grubb, N., H.M. Jahr, J. Neumüller et S. Field (2006), *Equity in Education. Thematic Review. Finland Country Note*, OCDE, Paris, www.oecd.org/dataoecd/49/40/36376641.pdf.
- HEFCE (Higher Education Funding Council for England) (2006), *Widening Participation: a Review*, Rapport du ministre d'État de l'Enseignement supérieur et de la Formation tout au Long de la Vie par le HEFCE, www.hefce.ac.uk/widen/aimhigh/review.asp.
- Innovation Associates Inc. (2005), *Accelerating Economic development through University technology Transfer*, inspiré du rapport du Comité de transfert de technologie et de la commercialisation du Connecticut auprès du Conseil de compétitivité du gouverneur, www.innovationassoc.com.
- Joaquin B.J, P. Santiago, C. García Guadilla, J. Gerlach et L.Velho (2006), *Thematic Review of Tertiary Education: Mexico Country Note*, www.oecd.org/dataoecd/22/49/37746196.pdf
- Kaldor, N. (1970), « The Case for Regional Policies », *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 17, n° 3, pp. 337-348.
- Kline, S.J. et N. Rosenberg (1986), « An Overview of Innovation », in R. Landau et N. Rosenberg (éds.), *The Positive Sum Strategy: Harnessing Technology for Economic Growth*, National Academy Press, Washington, DC, pp. 275-304.
- Laursen, K. et A. Salter (2003), « The Fruits of Intellectual Production: Economic and Scientific Specialisation among OECD Countries », Paper n° 2, Danish Research Units for Industrial Dynamics, University of Aalborg, Aalborg.

- Lawton Smith, H., J. Glasson, J. Simmie, A. Chadwick et G. Clark (2003), *Enterprising Oxford: The Growth of the Oxfordshire High-tech Economy*, Oxford Economic Observatory, Oxford.
- Lester, Richard K. (2005), *Universities, Innovation, and the Competitiveness of Local Economies: A Summary Report from the Local Innovation Systems Project-Phase I*. MIT IPC Local Innovation Systems Working Paper 05-005 IPC Working Paper 05-010, <http://web.edu/lis/papers/LIS05.010.pdf>.
- Locke, W., E. Beale, R. Greenwood, C. Farrell, S. Tomblin, P.-M. Dejardins, F. Strain, et G. Baldacchino (2006), *OECD/IMHE Project, Supporting the Contribution of Higher Education Institutions to Regional Development, Self Evaluation Report: Atlantic Canada*, www.oecd.org/17/12/37884292.pdf.
- Lundvall, B.Å. (éd.) (1992), *National Systems of Innovation: Towards a theory of Innovation and Interactive Learning*, Pinter Publishers, Londres.
- Lundvall B.Å. et S. Borrás (1997), *The Globalising Learning Economy: Implication for Innovation Policy*, The European Communities, Luxembourg.
- Malmberg, A. et P. Maskell (1997), « Towards an Explanation of Regional Specialization and Industry Agglomeration », *European Planning Studies*, vol. 5, n° 1, pp. 25-41.
- Martin, F. et M. Trudeau (1998), *The Economic Impact of Canadian University R&D*, AUCC publications, Ottawa.
- Martin, R. et P. Morrison (2003), « Thinking about the Geographies of Labour », in R. Martin et S. Morrison (éds.), *Geographies of Labor Market Inequality*, Routledge, Londres, pp.3-20.
- Mathiessen, Christian Wichman, Annette Winkel Schwarz et Søren Find (2005), *Research Output and Cooperation: Case Study of the Øresund Region: An Analysis Based on Bibliometric Indicators*, University of Copenhagen, Copenhagen.
- McClelland, C.E. (1988), « To Live for Science: Ideals and Realities at the University of Berlin », in T. Bender (éd.), *The University and the City. From Medieval Origins to the Present*, Oxford University Press, New York/Oxford, pp. 181-197.
- Morgan, K. (1997), « The Learning Region: Institutions, Innovation and Regional Renewal », *Regional Studies*, vol. 31, n° 5, pp. 491-403.
- Myrdal, G. (1957), *Economic Theory and Under-Developed Regions*, Gerald Duckworth, Londres.
- OCDE (1999), *The Response of Higher Education Institutions to Regional Needs*, OCDE, Paris.
- OCDE (2001a), *Cities and Regions in the Learning Economy*, OCDE, Paris.
- OCDE (2001b), *Managing University Museums*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003a), *Funding of Public Research and Development: Trends and Changes*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003b), *OECD Territorial Reviews: Øresund, Denmark/Sweden*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003c), « Upgrading Workers' Skills and Competencies », *Employment Outlook*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *OECD Territorial Reviews: Busan, Korea*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005a), *OECD Territorial Reviews: Finland*. OCDE, Paris.
- OCDE (2005b), *Economic Surveys: Korea*, OCDE, Paris
- OCDE (2005c), *Economic Surveys: Mexico*, OCDE, Paris

- OCDE (2005d), *Economic Surveys: The Netherlands*, OCDE, Paris
- OCDE (2005e), *Economic Surveys: United Kingdom*, OCDE, Paris
- OCDE (2005f), *Reviews of National Policies for Education: University Education in Denmark*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006a), « The Contributions of Higher Education Institutions to Regional Development: Issues and Policies », GOV/TDPC(2006)16, OCDE, Paris.
- OCDE (2006b), *Economic Surveys: Australia*, OCDE, Paris
- OCDE (2006c) *Economic Survey: Brazil*, OCDE, Paris
- OCDE, (2006d), *Economic Surveys: Canada*, OCDE, Paris
- OCDE, (2006e), *Economic Surveys: Denmark*, OCDE, Paris
- OCDE (2006f), *Economic Surveys: Finland*, OCDE, Paris
- OCDE (2006g), *Building a Competitive City-Region: The Case of Newcastle in the North East*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006h), *Skills Upgrading. New Policy Perspectives*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006i), *Measuring the Effects of Education on Health and Civic Engagement (Proceedings of the Copenhagen Symposium)*, OCDE, Paris, www.oecd.org/edu/socialoutcomes/symposium.
- OCDE (2006j), *Main Science and Technology Indicators*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007a), *Supporting the Contribution of Higher Education Institutions to Regional Development*, www.oecd.org/edu/higher/regionaldevelopment.
- OCDE (2007b), *Economic Surveys: Sweden*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007c), *Economic Surveys: Spain*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007d), *Understanding the Social Outcomes of Learning*, OCDE, Paris, à paraître.
- OCDE (2008), *OECD Review of Tertiary Education. Final Report*, OCDE, Paris, à paraître.
- OPDM (Office for Deputy Prime Minister) (2004), *Competitive European Cities, Where Do the Core Cities Stand?*, www.communities.gov.uk/pub/441/CompetitiveEuropeanCitiesWhereDoTheCoreCitiesStandFullReportPDF444Kb_id1127441.pdf.
- Paytas, J., R. Gradeck et L. Andrews (2004), *Universities and the Development of Industry Clusters. Paper for the Economic Development Administration*, US Department of Commerce, Centre for Economic Development, Carnegie Mellon University, Pittsburg, Pennsylvanie.
- Peck, J. (1996), *Workplace: The Social Regulation of Labor Markets*, Guildford Press, New York et Londres.
- Piore, M.J. et Sabel, C.F. (1984), *The Second Industrial Divide. Possibilities for Prosperity*, Free Press, New York.
- Porter, M.E. (1990), *The Competitive Advantage of Nations*, Mac Millan, Basingstoke.
- Porter, M.E. (1998), « Location, Clusters and the New Economics of Competition », *Business Economics*, vol. 33, n° 1, pp. 7-17.
- Porter, M.E. (2003), « The Economic Performance of Regions », *Regional Studies*, vol. 37, n° 6/7, pp. 549-78.

- Rosenfeld, S. (1998) *Technical Colleges, Technology Deployment and Regional Development*, document de synthèse préparé pour l'OCDE, Regional Technology Strategies Inc., Chapel Hill, North Carolina.
- Rothwell, R. et W. Zegveld (1982), *Innovation and the Small and Medium-Sized Firm*. Frances Pinter, Londres.
- Scott, A. et M. Storper (2002), « Regions, Globalization and Development », *Regional Studies*, vol. 37, pp. 579-593.
- Simmie J., J. Sennett, P. Wood et D. Hart (2002), « Innovation in Europe, a Tale of Networks, Knowledge and Trade in Five Cities », *Regional Studies*, vol. 36, pp. 47-64.
- Smith, T. et C. Whitchurch (2002), « The Future of the Tripartite Mission: Re-Examining the Relationship Linking Universities, Medical Schools and Health Systems », *Higher Education Management and Policy*, vol. 14, n° 2, OCDE, Paris.
- The Finnish Higher Education Evaluation Council (2006), The Finnish Higher Education Evaluation Council website, www.kka.fi/english, consulté le 3 janvier 2006.
- Vestergaard, J. (2006), « HEIs and Their Regions – an Innovation System Perspective », Document présenté au Comité de gestion du projet OCDE/IMHE, 10 avril 2006, Paris.
- Wittrock, B. (1993), « The Modern University: the Three Transformations », in S. Rothblatt et B. Wittrock (éds.), *The European and American University Since 1800. Historical and Sociological Essays*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 303-362.
- World Bank Group (2002), *Constructing Knowledge Societies: New Challenges for Tertiary Education*, www1.worldbank.org/education/tertiary/cks.asp.
- Young, S. et R. Brown (2002), « Globalisation and the Knowledge Economy », in N. Hood, J. Peat, E. Peters et S. Young (éds.), *Scotland in a Global Economy: The 20:20 Vision*, Palgrave Macmillan, Hampshire.

Table des matières

Résumé	11
Chapitre 1. Remarques introductives	21
Introduction	22
L'étude de l'OCDE	26
Chapitre 2. Les moteurs de l'engagement régional	31
Évolution de la réflexion sur le développement régional et la place de l'enseignement supérieur	33
Évolution des perspectives de l'enseignement supérieur et rôle des régions	38
Synthèse : Les EES, un lien entre l'échelon mondial et l'échelon local.	43
Chapitre 3. Obstacles à l'engagement régional de l'enseignement supérieur	47
La politique de l'enseignement supérieur, des sciences et technologies et du marché du travail	48
Financer l'engagement régional.	54
Structures régionales et gouvernance.	59
Gouvernance, leadership et management de l'enseignement supérieur	62
Conclusions	67
Notes	68
Chapitre 4. Les régions et leurs établissements d'enseignement supérieur	71
Australie	72
Brésil	75
Canada	78
Danemark	82
Finlande	87
Corée	90
Mexique	94
Pays-Bas	97
Norvège	100
Espagne	103
Suède	109
Royaume-Uni : Angleterre	113

La coopération transfrontalière entre le Danemark et la Suède	117
Conclusions	120
Notes	122
Chapitre 5. La contribution de l'enseignement supérieur à l'innovation économique régionale : Surmonter les obstacles	127
Augmenter les possibilités d'engagement des établissements d'enseignement supérieur	134
Pratiques et instruments des pouvoirs publics	142
Conclusions	153
Notes	154
Chapitre 6. Contribution de l'enseignement supérieur à la formation du capital humain dans la région : Surmonter les obstacles . . .	157
Élargir l'accès	159
Améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail	167
Attirer les talents dans la région et les y retenir	175
Coordination stratégique du système régional de ressources humaines	176
Conclusions : Gérer le système régional de ressources humaines . .	178
Notes	179
Chapitre 7. La contribution de l'enseignement supérieur au développement social, culturel et environnemental : Surmonter les obstacles	181
La santé et le bien public	184
Les industries culturelles et créatives	188
La viabilité écologique	192
Conclusion : De l'université entrepreneuriale à l'université impliquée dans la vie de la société	195
Notes	198
Chapitre 8. Développement du potentiel de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et les régions	201
Le pilier « enseignement supérieur »	202
Le pilier « région »	213
Mise en place du tablier	217
Réaliser le potentiel de l'enseignement supérieur pour participer au développement régional	220
Notes	221
Chapitre 9. Pistes pour l'avenir	223
Les autorités nationales	224
Les autorités régionales et locales	225
Les établissements d'enseignement supérieur	226

Annexe A. Projet de l'OCDE sur la contribution des établissements d'enseignement supérieur au développement régional, Rapport d'autoévaluation : Questions à examiner	229
Annexe B. Politiques fondées sur l'innovation et concernant l'engagement régional des établissements d'enseignement supérieur et caractéristiques d'une sélection de pays de l'OCDE	245
Bibliographie	259
Encadrés	
2.1. Les universités suisses de sciences appliquées	40
3.1. La Nouvelle université pour l'innovation régionale (NURI) en Corée.	49
5.1. Exemples de programmes de liaison avec l'industrie dans les pays de l'OCDE	137
5.2. Trois programmes modèles de grappes	140
5.3. Le programme de l'université de Twente.	143
5.4. Les points d'accès des PME à la base de connaissances universitaire	146
5.5. Moderniser le tissu industriel existant dans les régions de Castellón (Espagne) et du Nord-Est de l'Angleterre	148
5.6. Les Cités des sciences et de la technologie	150
5.7. Exemples de réseaux d'enseignement supérieur soutenant la croissance de l'économie fondée sur les connaissances	152
6.1. Le programme australien de promotion de l'équité	160
6.2. Paraná, Brésil : Rôle des autorités locales dans l'expansion de l'enseignement supérieur	162
6.3. L'université de Moncton : Symbole de la fierté culturelle et catalyseur du développement économique local	163
6.4. Élargissement de l'accès aux études supérieures grâce à l'enseignement à distance dans les zones isolées	164
6.5. Élargissement de l'accès aux études supérieures dans le Nord-Est de l'Angleterre	166
6.6. Équilibrage de l'offre et de la demande sur le marché du travail ..	168
6.7. Formation en milieu professionnel	170
6.8. Programmes de développement ciblant les besoins régionaux	171
6.9. Intégration de l'engagement régional dans l'enseignement de base	173
6.10. Amélioration de l'entrepreneuriat	174
6.11. <i>Fast Forward</i> , programme de développement en gestion pour étudiants à fort potentiel	176
7.1. Les efforts communs déployés dans la région de Jyväskylä pour relever les défis du vieillissement de la population	186

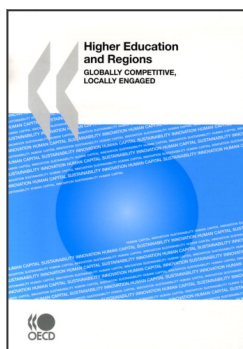
7.2.	La contribution des industries culturelles et créatives au processus de développement régional	191
7.3.	L'Institut pour la viabilité, la santé et l'engagement régional (iSHARE)	194
7.4.	Le service social obligatoire pour les étudiants de l'enseignement supérieur au Mexique	196
8.1.	La gestion de l'enseignement supérieur à l'université des sciences appliquées de Jyväskylä à l'appui de son engagement régional	203
8.2.	Récompenser l'engagement régional du personnel	206
8.3.	Régions de la connaissance	207
8.4.	Associations régionales de l'enseignement supérieur appuyant le développement régional dans le nord-est de l'Angleterre et dans la région d'Öresund	209
8.5.	Canada atlantique (APECA)	215
8.6.	Exemples de coopération stratégique dans les régions	217
8.7.	Initiatives des pouvoirs publics centraux à l'appui des priorités régionales des établissements d'enseignement supérieur.	219

Tableaux

3.1.	Engagement des EES vis-à-vis de l'extérieur	66
5.1.	Importance ressentie des autres moyens de transfert des connaissances des universités aux entreprises	130
5.2.	Activités de recherche et d'innovation menées par les universités dans une sélection de pays européens	131
5.3.	Sources d'information et de connaissances servant aux activités d'innovation dans l'industrie manufacturière (en 2000)	131
5.4.	Évolution de l'action publique en faveur des systèmes d'innovation régionaux et des grappes	133
5.5.	La coopération des entreprises avec les établissements de recherche dans le domaine de l'innovation de produits, par taille d'entreprise et en pourcentage	145
B.1.	Politiques fondées sur l'innovation et concernant l'engagement régional des établissements d'enseignement supérieur et caractéristiques d'une sélection de pays de l'OCDE	246

Graphiques

2.1.	Modèle fermé d'interface EES/région	43
2.2.	Politiques nationales influant sur les relations entre les EES et la région	44
2.3.	Des EES multimodaux et multiéchelons en prise avec leur région	45
7.1.	Revitaliser la région, adaptation du modèle de Barnley	183



Extrait de :
Higher Education and Regions
Globally Competitive, Locally Engaged

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264034150-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Annexes A et B », dans *Higher Education and Regions : Globally Competitive, Locally Engaged*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264034174-12-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.